

Le troisième espace dans le processus de la mondialisation et la transformation sociale

Qin Hui

Professeur de l'Université de Qinghua, Chine

Trad. par Yang Jiangang

I. Qu'est-ce que le "troisième espace" ?

Lors de la "Conférence Mondiale sur les Femmes" tenue à Pékin en 1995, le "Forum des ONG" a suscité un grand remous. Les Chinois ont pour la première fois entendu leurs médias évoquer fréquemment des termes comme "ONG" et "troisième espace". Plusieurs organisations apparues auparavant en Chine et considérées comme ayant un caractère non gouvernemental dans une certaine mesure sont associées au mouvement international des ONG en plein essor, ce qui a stimulé le développement de ce type d'organisations en Chine.

A la différence de la plupart des pays, les ONG en Chine constituent le fruit de la réforme des marchés et du processus de la transformation sociale qui s'ensuit. C'est également ce même processus qui a conduit la Chine à adhérer aujourd'hui à l'OMC. Avec l'adhésion de la Chine à l'OMC, quel effet la tendance internationale "ONG contre OMC", développée depuis "l'événement de Seattle" a-t-elle produit sur le mouvement des ONG en Chine ? Comment les Chinois devraient-ils faire face à ces "deux mondialisations" ainsi qu'à leurs contradictions ?

Une grande question se pose tout d'abord : qu'est-ce qu'un "Troisième espace" * ? Le "troisième espace" est aujourd'hui aussi appelé "Secteur des volontaires" par les uns, "ONG" par les autres et "Organismes à but non lucratif (NPO)" par d'autres encore. Certains préconisent de faire la distinction entre "ONG" et "NPO", d'autres pensent qu'il s'agit de la même chose. Je pense qu'on peut considérer ce type d'organisation à la fois non gouvernementale et à but non lucratif comme un produit social moderne ayant une certaine cohérence logique, qui dérive d'un développement social, politique et économique à un certain niveau. Les avis sont partagés quant à l'étendue et à la classification du troisième espace, qui pourrait comprendre trente, voire plus de cinquante classes. Certaines organisations sont considérées comme faisant partie du troisième espace dans certains pays, mais ne le sont pas dans d'autres. Cependant, nous pouvons diviser, comme dans le schéma suivant, les différents "espaces" selon deux dimensions résultant logiquement du mécanisme de formation/fonctionnement et des objectifs/fonctions des organisations humaines :

intérêt public

premier espace

(organisations gouvernementales)

troisième espace

(organisations non gouvernementales

et à but non lucratif)

obligatoire

volontaire

?

(régime autocratique traditionnel

ne faisant pas de distinction entre

gouvernement et entreprises)
deuxième espace
(entreprises, organisations à but
lucratif)

intérêt privé

Dans ce schéma, sur la partie supérieure de l'ordonnée se trouve l'intérêt public, qui offre, selon les termes économiques, le "bien public". Sur la partie inférieure, il y a l'intérêt privé, destiné à fournir le "bien privé". La partie gauche de l'abscisse indique l'obligation, alors que la partie droite correspond au volontariat (choix libre). Quatre quadrants sont ainsi formés. Examinons d'abord la partie supérieure gauche : si la société moderne a besoin d'organisations gouvernementales, ce n'est pas pour qu'elles servent l'empereur comme chambellan et gèrent pour lui sa "nation familiale", ni pour qu'elles défendent l'intérêt privé d'une personne particulière ou d'un groupe de personnes, mais pour qu'elles fournissent, selon le mandat que les citoyens leur confient au terme d'une procédure démocratique, des biens publics – c'est donc d'intérêt public - à tout le monde. Le gouvernement exerce les pouvoirs administratifs conférés par les citoyens et acquiert, par perception des impôts, des ressources afin de maintenir l'ordre public, d'assurer le bien-être public et d'engager des activités telles que la défense et la diplomatie, destinées à défendre l'intérêt public national sur le plan extérieur. La perception des impôts et les actions administratives du gouvernement sont obligatoires et, à la différence des organisations charitables, c'est avec des moyens obligatoires et non volontaires que "l'Etat-providence" distribue des ressources, réalise le transfert des paiements et fournit des biens publics. C'est-à-dire que le gouvernement - moderne et démocratique - est une organisation qui "fournit des biens publics au moyen d'un mécanisme obligatoire". Le quadrant situé à la partie supérieure gauche des coordonnées précédentes correspond au "premier espace" ou secteur gouvernemental.

Comme ses pendants dans les pays développés, les organisations d'entreprises évoluant dans le marché, corps principal des activités économiques et représentées dans le schéma par le quadrant situé à la partie inférieure droite, constituent le "deuxième espace", communément appelé "secteur des entreprises" ou "secteur à profits". Cet espace fonctionne selon les principes du marché, à savoir : libre choix, transaction volontaire, consensus contractuel et recherche de la maximisation du propre intérêt des participants (les ouvriers cherchent à obtenir un salaire aussi élevé que possible, alors que les investisseurs attendent un retour d'investissement aussi important que possible). Par conséquent, nous l'appelons organisation qui "fournit des biens privés selon un mécanisme volontaire".

Regardons maintenant le quadrant situé à la partie supérieure droite, c'est-à-dire organisation, qui "fournit des biens publics à travers un mécanisme volontaire", celle que nous appelons "ONG" ou "NPO". La différence entre les deux peut s'expliquer ainsi : si on insiste sur sa différence avec le mécanisme obligatoire, elle est une ONG; mais si l'on tient à son caractère non lucratif ou son aspect d'intérêt public, elle est alors une "NPO" ; toutes deux se définissent en fait par rapport au secteur du gouvernement et à celui des entreprises. Pourquoi a-t-on besoin d'un tel espace ? Actuellement, des chercheurs pensent que c'est à cause des défaillances à la fois du gouvernement et du marché, notamment celles appelées "second type de défaillances du gouvernement et du marché".

Que signifie ce "second type" de défaillances ?

A l'origine, la défaillance du gouvernement désigne normalement la défaillance fonctionnelle du gouvernement en matière de fourniture de biens privés, par exemple, les entreprises exploitées par le gouvernement sont non seulement peu efficaces, mais elles conduisent aussi souvent à la "recherche de la rente" du pouvoir et engendrent la corruption. C'est la raison pour laquelle on en

appelle à la réforme. "Il faut compter sur le marché et non sur le maire". Ce type de défaillance du gouvernement est celle que nous qualifions en général de "classique". Quant à la défaillance du marché, elle désigne habituellement l'échec du mécanisme du marché en matière de fourniture de biens publics. Du fait de "l'externalité" des biens publics et de l'inconsistance du retour par rapport au paiement, si l'on se laissait conduire uniquement par le profit, on serait confronté à des dilemmes comme celui-ci : soit il n'y a que des "profiteurs", soit "l'affaire de tout le monde devient affaire de personne". Par conséquent, en matière d'offre des biens publics, il faut "compter sur le maire et non sur le marché". C'est ce qu'on appelle défaillance classique du marché. En résumé, le marché est défaillant dans l'offre des biens publics, tout comme le gouvernement l'est en matière d'offre des biens privés. L'adage selon lequel "L'intérêt public dépend du gouvernement et l'intérêt privé, du marché" devient en quelque sorte un consensus général. Dans un tel sens, les défaillances du gouvernement et du marché peuvent être remédiables réciproquement : on peut compter sur le gouvernement là où le marché échoue, et sur le marché là où le gouvernement est défaillant. Ce raisonnement ne démontre pas la nécessité d'un "troisième type" d'organisation.

Et ce n'est qu'au fur à mesure de l'apparition des problèmes avec ces deux choix - à savoir le système de l'Etat-providence moderne et démocratique et celui du marché libre - que l'on est parvenu à une appréhension plus profonde et que la thèse de "second type de défaillance du marché" et celle de "second type de défaillance du gouvernement" ont été avancées. Le dit "second type" de défaillance du marché désigne le fait que non seulement le marché échoue en matière d'offre de biens publics, mais aussi qu'il existe des défaillances fonctionnelles lorsqu'il fournit des biens privés. Par exemple, essentiellement à cause de l'asymétrie de l'information dans les conditions économiques du marché, les consommateurs n'ont pas les moyens efficaces pour identifier la qualité des produits. La protection des droits et intérêts des consommateurs devient alors un problème insoluble dans le seul cadre des échanges du marché. L'existence d'organisations telles que les associations de consommateurs est donc nécessaire. Ceci revient à dire que si l'on s'appuie uniquement sur le marché pour fournir les biens privés, il peut parfois également y avoir des défaillances. Par ailleurs, le gouvernement échoue non seulement en matière de production des biens privés concurrentiels, mais parfois aussi dans les domaines des affaires publiques. Ainsi, selon des résultats de recherches actuellement disponibles, les politiques sociales d'un gouvernement démocratique ont souvent tendance à une orientation de "meso-position". Agissant en mandataire des électeurs, le gouvernement représente souvent l'intérêt d'une majorité électorale et ne peut répondre d'une manière satisfaisante aux demandes des gens les plus démunis et d'autres groupes particuliers de la société. Ainsi, il y a souvent parmi les services publics fournis par le gouvernement, nombre de lacunes, comme par exemple, la protection des femmes, des enfants, des handicapés et des exclus. Or, les intérêts de ces catégories de la population nécessitent la plus grande attention. En même temps, selon certains, même pour les services que le gouvernement est capable de fournir, il y a aussi des questions de coût et d'efficacité. En tant qu'organisme employeur, un gouvernement, quelle que soit sa nature, a toujours les défauts d'une organisation bureaucratique avec un coût de fonctionnement élevé et se prête par ailleurs facilement au gaspillage et à la bureaucratie. Par conséquent, il est nécessaire qu'il y ait l'intervention d'autres organisations publiques, qui agissent sous forme de volontariat, avec une ardeur particulière, à la différence de la froideur d'une administration qui traite tout selon le principe officiel, et avec des coûts moins élevés que le gouvernement. Selon d'autres encore, la société doit, en dehors du maintien de l'offre des biens publics au sens général du terme, avoir des "demandes expérimentales" idéalistes et avant-gardistes. Les organisations du marché (entreprises) qui ont pour seul but les profits ne daignent certainement pas entreprendre ce genre d'affaires qui ne rapportent aucun profit, alors que le recours par le gouvernement à un mécanisme obligatoire pour faire des "expériences sociales" serait utopique et dangereux et risquerait de conduire à un désastre. Les organisations volontaires sont devenues dans ce cas-là les moyens les plus adaptés pour mener ce genre d'expériences. La société en tirerait profit si l'expérience réussissait, mais n'en souffrirait pas, si elle échouait.

Ainsi, la société a besoin d'un troisième espace, c'est-à-dire d'"ONG" ou de "NPO", qui "fournissent l'intérêt public à travers le volontariat". Dans les pays développés, il s'agit d'un phénomène, qui n'est apparu qu'après un développement et un mûrissement de très haut niveau des premier et deuxième espaces modernes et à la suite de la manifestation de toutes les défaillances de ces deux espaces, phénomène que nous pouvons qualifier de "post-moderne". Sa naissance et son développement sont étroitement liés aux crises des deux modèles courants dans les pays développés, à savoir la crise du système du marché provoquée par la grande dépression économique des années 30 et celle du dit Keynesianisme et de l'Etat-providence après les années 70. Ce sont ces deux types de crises qui ont favorisé la recherche d'un nouveau mécanisme. Dans le domaine de nations/politiques, est apparue une orientation vers la "troisième voie", qui n'est ni le marché libre, ni l'Etat-providence. Dans le domaine de la vie sociale, le troisième espace a émergé, profitant du moment propice. On voit par là que la défaillance du marché et celle du gouvernement de la société moderne constituent un préalable logique à sa naissance. Il convient d'insister ici sur le mot "moderne", car il s'agit bien de la défaillance de l'Etat-providence démocratique et moderne et de celle du marché équitable avec des concurrences ordonnées. Que se passerait-il, dans une société où il n'existerait pas encore de premier et second espaces normalisés ?

C'est bien le cas du quadrant situé à la partie inférieure gauche du schéma que nous avons vu précédemment. Il s'agit d'un "quatrième quadrant", qui "fournit des biens privés à travers le mécanisme obligatoire". (Comme en anglais, c'est le même mot - Sector - qui désigne à la fois le "secteur" et le "quadrant" en mathématiques, on peut donc aussi l'appeler "quatrième secteur" ou "quatrième espace"). Personne n'a mentionné ce quadrant dans la théorie contemporaine du troisième espace pour la simple raison que cette question n'en est plus une pour les pays démocratiques modernes. Dans un système démocratique, le mécanisme obligatoire autorisé par le public ne peut être utilisé que pour l'intérêt public. Dans un marché normalisé et régulé par la loi, les biens privés ne peuvent s'acquérir qu'à travers des transactions volontaires. Donc, dans aucun des deux cas, le mécanisme obligatoire ne peut s'appliquer en principe à l'intérêt privé.

C'est un grand problème pour les pays non modernes. Dans les conditions d'une démocratie insuffisante, le mécanisme obligatoire gouvernemental non soumis à la restriction n'est pas utilisé seulement pour l'intérêt public. Dans un régime autocratique traditionnel, les pouvoirs administratifs deviennent souvent, au lieu de fournisseurs de l'intérêt public - biens publics, ceux des intérêts privés ou des cliques. C'est ce qu'on appelle dans l'antiquité chinoise "Nation familiale". Par exemple, LIU Bang était à l'origine un fainéant. Son père lui reprochait : "Tu ne fais rien de tes dix doigts toute la journée et regarde ce que ton frère a gagné comme propriété !" Plus tard, LIU Bang devint empereur. Il fit venir son père à Chang-An, sa capitale, et lui dit, rempli de satisfaction : "Ma propriété n'est-elle pas plus grande que celle de mon frère ?" Comme tout le pays lui appartenait comme propriété privée, son pouvoir non soumis à la restriction est devenu un instrument pour fournir les biens privés. WANG Jian, empereur de Shuguo antérieur, avait dit : "Avec une épée, je transforme ma famille en un pays." Un penseur de la fin de la Dynastie Ming, HUANG Zongxi a également indiqué que dans une monarchie autocratique, "tout le pays est comme une propriété que chacun peut acquérir et privatiser." Tout cela démontre que le mécanisme obligatoire pouvait servir l'intérêt privé.

D'un autre côté, il manquait au "marché" de l'époque les fondements d'une régulation par la loi pour pratiquer la liberté du contrat et l'échange équitable. La règle que Marx avait qualifiée de "pouvoir se moquant de la propriété" prévalait. Il n'était point rare de voir le monopole par le pouvoir, le contrôle des échanges par la force et l'oppression et la spoliation par les puissants. Tout comme l'a décrit BAI Juyi dans son poème intitulé "Vieil homme vendeur de charbon" : "Une charrette de charbon pèse plus cinq cents kilos, un émissaire du palais sans aucune pitié, a mis une demi-pièce de fil rouge et dix chi de soierie sur la tête du bœuf en guise du prix de charbon." Un tel "marché" est, au lieu de fournir des biens privés uniquement à travers les échanges libres, dans une large mesure, un endroit où l'on usait de son pouvoir pour les gains personnels, la "recherche de la rente" et l'extorsion de tributs.

En résumé, dans un état sous-développé où la démocratie moderne et le système moderne du marché ne se sont pas encore formés, les moyens obligatoires peuvent être utilisés pour fournir des biens privés au lieu de l'intérêt public (par conséquent, le gouvernement de l'époque n'a pas encore constitué le "premier espace"), les biens privés peuvent également s'obtenir par la force des pouvoirs et non par les échanges libres (par conséquent, le "marché" de l'époque n'a pas encore formé le "deuxième espace"). L'intégration de ces deux cas constitue justement le "quatrième quadrant" du schéma précédent, qui correspond au régime autocratique traditionnel ne faisant pas de distinction entre le gouvernement et les entreprises, soit un mécanisme qui "fournit des biens privés à travers le mécanisme obligatoire". Par conséquent, l'objectif de ce qu'on appelle processus de la modernisation consiste précisément à éliminer ce "quatrième espace", c'est-à-dire, d'une part, grâce à un processus de la démocratisation, faire en sorte que le mécanisme obligatoire ne puisse être utilisé que pour fournir les biens publics, transformer la "nation familiale" en "nation commune" et former par là le premier espace - les organisations gouvernementales modernes ; et d'autre part, grâce au processus d'adoption des principes du marché, faire en sorte que les biens privés ne puissent être fournis qu'à travers les échanges libres, transformer le "vieux homme vendeur de charbon" en commerçant libre et former par là le deuxième espace - les organisations d'entreprises modernes. C'est seulement après la naissance de ces deux premiers que le "troisième espace" peut se doter d'un réel fondement social. C'est à ce moment-là que le troisième espace peut intervenir pour essayer de trouver une solution aux problèmes que les deux premiers espaces n'arrivent pas à résoudre. Ceci peut s'illustrer par le schéma suivant :

intérêt public

(biens publics)

défaillance du gouvernement

(démocratique)

premier espace

(organisations gouvernementales)

troisième espace

(organisations non gouvernementales

et à but non lucratif)

obligatoire

volontaire

démocratisation

"quatrième" espace ?

(régime autocratique traditionnel

ne faisant pas de distinction entre

gouvernement et entreprises)

défaillance du marché

deuxième espace

(entreprises, organisations à but
lucratif) (acte libre)

adoption du principe du marché

intérêt privé

(biens privés)

Il est évident que le troisième espace est une forme toute nouvelle d'organisation, différente du modèle traditionnel, c'est ce que le chercheur américain Salamon appelle "révolution mondiale des organisations sociales" après les Etats-Nations modernes. D'après ce qui a été dit, le modèle du développement de l'industrialisation suppose un Etat-nation, alors que celui du développement durable post-industriel exige un développement des organisations transnationales du troisième espace. Certes, des chercheurs prudents pensent en général que le troisième espace doit, au lieu de les défier, voire tenter de les remplacer, agir en complément et en interaction avec les premier et deuxième espaces, mais, aux yeux des activistes les plus radicaux du troisième espace, il n'est pas incompréhensible que ces organisations considérées comme susceptibles de régler les défaillances du gouvernement et du marché, tentent, en pratique, de défier les mécanismes du gouvernement démocratique et du marché modernes. Ainsi, dans un contexte marqué par l'échec du socialisme traditionnel, l'apparition de plus en plus évidente de défauts du système socio-démocratique du type de l'Etat-providence, le déclin du mouvement de la gauche traditionnelle et le constat de nombreux vices du système capitaliste réaliste agissant comme principal courant de la modernité, le mouvement contemporain international du troisième espace a évidemment tendance à se développer pour devenir un mouvement d'une "autre gauche". Dans les actions internationales "ONG contre OMC" menées depuis ces deux dernières années, les ONG internationales d'une part, s'opposent par leurs actions "sans frontières" aux gouvernements organisateurs de conférences, montrant ainsi leur impact sur le système des Etats-Nations modernes, et d'autre part, elles expriment, par leur attitude d'opposition radicale aux symboles de la mondialisation de l'économie de marché tels que l'OMC, le FMI et la Banque Mondiale, leur résistance à l'ordre du marché moderne.

II. "Deux mondialisations" qui s'opposent autant qu'elles se complètent

Le mouvement international actuel du troisième espace est dans l'ensemble l'intégration de deux types d'organisations : le premier concerne les organisations de défense des droits de leurs membres - par exemple différentes organisations professionnelles telles que syndicat, association des paysans, corporation, chambre du commerce, etc, - ainsi que de diverses organisations communautaires et de consommateurs. Les organisations de ce type ont une longue histoire et existaient déjà à une époque où personne ne savait encore ce qu'était le troisième espace. Pour les individus qui s'engagent dans le mouvement syndical, le bien-être que les syndicats s'efforcent d'obtenir a un caractère externe (c'est-à-dire, il n'est pas lié au fait qu'un individu soit embauché dans une entreprise et gagne de l'argent uniquement pour lui-même), c'est-à-dire qu'il possède la nature de l'intérêt public. Mais, par rapport aux groupes d'ouvriers ou aux groupes de membres, cet intérêt reste interne. Il ne s'agit donc pas purement d'organisations d'intérêt public. D'une façon générale, ce type d'association populaire est l'origine historique du troisième espace moderne et constitue également, à l'heure actuelle, une partie importante du troisième espace au sens large. Cependant, ce type d'organisations à lui tout seul ne peut pas constituer le troisième espace

moderne.

Un autre type d'organisation existe, il s'agit des organisations de volontaires, purement d'intérêt public, appelées par certains chercheurs "organisations de volontaires d'intérêt public et non membres". Le qualificatif "non membres" ne signifie pas qu'elles n'ont pas de membres, mais que l'objectif recherché ou les biens publics fournis ne profitent pas uniquement aux membres en interne, mais à l'intérêt public au sens plus large. On peut citer comme exemples entre autres : organisations de protection de l'environnement, des droits de l'homme, des droits et intérêts des femmes et des ethnies minoritaires, ainsi que toutes sortes d'organisations de soutien aux défavorisés, œuvres charitables, fonds d'intérêt public, développement & promotion, échanges culturels, etc. Les organisations de ce type constituent en quelque sorte le noyau actuel du dit troisième espace ou en d'autres termes, le troisième espace au sens étroit. L'émergence de ce type d'organisations est la marque de la véritable formation du mouvement du troisième espace moderne. C'est aussi un élément clé pour permettre aux organisations de défense des intérêts et aux membres précitées de se rapprocher du mouvement du troisième espace, bien que le volume total de leurs ressources soit probablement inférieur à celui dont disposent les organisations membres.

Toutefois, les organisations du troisième espace, de quelque type qu'elles soient, doivent se doter d'un mécanisme de "recherche de l'intérêt public à travers le volontariat" qui comprend entre autres le service en main d'œuvre des volontaires et des dons volontaires pour les fonds d'intérêt public. Certes, les ressources dont disposent ces organisations comportent aussi souvent des éléments non purement volontaires (par exemple, crédits gouvernementaux provenant indirectement du système des pouvoirs, salariés embauchés avec contrat de transaction) et non purement destinés à l'intérêt public (par exemple la défense des intérêts des membres comme il a été indiqué plus haut). Cependant, une organisation dépourvue totalement du mécanisme de "fourniture de l'intérêt public au moyen du volontariat" ne pourra compter parmi le troisième espace.

Ainsi, il nous est plus facile de comprendre le contexte historique du mouvement "ONG contre OMC". Selon l'analyse précédente, il existe, pour les ONG elles-mêmes, un problème de transition des intérêts des membres aux intérêts des non membres. Des organisations membres du début telles que les syndicats, les chambres du commerce, aux organisations actuelles dont les objectifs dépassent les intérêts des membres pour couvrir l'intérêt public plus général - comme la protection de l'environnement, "green peace" - c'est bien le sens de l'évolution de la dite "Révolution mondiale des organisations sociales". Cependant, le processus intervenu depuis l'événement de Seattle montre que cette évolution est précisément liée à la "mondialisation du marché" représentée par l'OMC.

Prenons l'exemple des organisations syndicales américaines, qui ont joué un rôle très actif à l'occasion des protestations de Seattle. Pourquoi les syndicats de travailleurs américains s'opposent-ils à la mondialisation ? La raison la plus directe réside dans le fait que la mondialisation a conduit au chômage de travailleurs américains en raison de la délocalisation des industries traditionnelles américaines. Dans les pays développés, les organisations syndicales s'opposent depuis toujours à la délocalisation de capitaux de leur pays vers l'étranger, qui risque non seulement de faire augmenter le chômage des travailleurs, mais aussi de former une pression sur la baisse relative des salaires. Il en est de même pour l'agriculture dont la protection reste toujours un point clé des négociations à l'OMC. Qui plus est, les disputes ne se déroulent pas essentiellement entre les grands pays agricoles comme la Chine et les pays développés, mais il s'agit de conflits entre les pays développés : il y a, au sujet des exportations agricoles, entre les USA et l'UE des querelles à n'en plus finir ! Les diverses ONG des pays occidentaux ont joué le rôle de groupes de pression dans ces discussions.

Dans une certaine mesure, il ne s'agit pas ici de contradictions entre les différents pays, ni d'une simple confrontation entre les puissants et les faibles, mais d'un problème entre un représentant des éléments excédentaires et un représentant des éléments rares. Les détenteurs d'éléments excédentaires espèrent développer le marché mondial afin de baisser leur degré d'excédent à travers l'exportation de ces éléments ou de réduire le degré d'excédent des éléments en question par

l'importation d'autres éléments et d'augmenter par là le taux de retour des investissements dans ces éléments. Quant aux détenteurs d'éléments rares, ils espèrent limiter le marché mondial pour empêcher l'introduction d'éléments étrangers ou empêcher leur propre pays d'exporter d'autres éléments afin de maintenir le degré absolu ou relatif de rareté des éléments qu'ils détiennent et par là le taux de retour élevé de ces éléments.

Il n'est donc pas difficile de comprendre que les syndicats américains et les magnats chinois en automobiles et en assurances sont tous inquiets du tort que pourrait leur causer l'OMC, alors que les exportateurs, les investisseurs américains, au même titre que les travailleurs citadins migrants, attendent tous les opportunités (celle d'investissement et celle d'emploi) que l'OMC pourrait apporter. Par conséquent, apparemment, il semble y avoir certains intérêts communs entre les travailleurs américains et les entrepreneurs chinois d'une part, et entre les entrepreneurs américains et les travailleurs des pays en développement d'autre part. Les conflits résultant de ce nouveau contexte et totalement différents de ceux qu'on appelait autrefois "conflit de nations" ou "conflit de classes", ne sont pas de nature à "unir les prolétaires de la terre". Lorsque les syndicats américains s'opposent aux relations commerciales entre les USA et la Chine, ce n'est évidemment pas du sort des travailleurs chinois qu'ils se préoccupent.

Cependant, c'est précisément la tendance à la mondialisation du marché qui a poussé le mouvement des ONG à évoluer vers les intérêts des non membres. Ainsi, les opposants à l'OMC sont obligés de dépasser la limite des intérêts des membres, ce qui traduit un appel à la mondialisation de l'intérêt public. Si, à l'heure actuelle, les syndicats américains s'opposent à la libéralisation du commerce mondial, la principale raison qu'ils avancent n'est pas qu'elle affecte les opportunités d'emploi des travailleurs américains, mais parce qu'ils réclament une norme du travail unifiée au niveau mondial, c'est-à-dire qu'ils demandent aux gouvernements des pays en développement d'appliquer également les normes de protection des travailleurs en vigueur dans les pays développés. De ce point de vue, ils ont dépassé les intérêts de leurs propres membres syndicaux. Il faut préciser que, par le passé, les syndicats américains ne se sont jamais autant souciés de la protection des travailleurs des pays en développement. Des chercheurs sur l'histoire des syndicats américains ont tous fait remarquer que les syndicats américains ont connu, tout au long de leur histoire, une forte tradition de l'exclusivisme corporatiste et qu'ils étaient très hostiles aux nouveaux travailleurs immigrés, craignant que ces travailleurs à bas prix ne portent préjudice à la position des travailleurs locaux lors des négociations. Des études sur l'histoire de Chinois ont également montré que plusieurs vagues de persécution à l'égard des travailleurs immigrés chinois dans l'histoire américaine, ont été le fait des syndicats américains et non du patronat américain (qui souhaitait au contraire bénéficier de davantage de main d'œuvre à bas coût). Dans le contexte actuel de la mondialisation, si vous pouvez ne pas laisser venir des travailleurs d'autres pays, vous n'aurez pas en revanche les moyens d'empêcher les capitaux de sortir du pays. En d'autres termes, à l'époque de la mondialisation, tant qu'il existera quelque part dans le monde des "travailleurs à bas prix" souffrant de la misère, les intérêts de ces "travailleurs à prix élevé" seront menacés. Comme l'exclusion d'immigrés ne résout en rien le problème, ils ne peuvent plus ne pas se préoccuper des conditions des "travailleurs à bas coût" des autres pays. En effet, ce n'est en principe qu'en transformant les autres également en "travailleurs à prix élevé" qu'ils peuvent rendre pérenne leur propre statut de "travailleur à prix élevé".

Cela veut dire que c'est justement grâce au mécanisme de l'OMC ou en d'autres termes, à celui du libre échange que la question des travailleurs est mondialisée. C'est aussi grâce à ce mécanisme que les syndicats américains sont obligés d'élargir leur objectif visant les intérêts des membres jusqu'à l'intérêt public qui dépasse celui des membres. Ceci a permis aux syndicats eux-mêmes de passer d'une organisation à forte tendance corporatiste traditionnelle à une organisation plus proche des ONG au sens moderne. C'est ainsi qu'un mouvement international unifié des ONG de style "Seattle" est devenu possible. Par conséquent, d'un certain point de vue, la "mondialisation de l'OMC" et la "mondialisation des ONG", apparemment opposées l'une à l'autre, sont en réalité complémentaires. S'il n'y avait pas eu de liberté du commerce, ni d'investissement, les syndicats

américains auraient pu retourner à leur tradition corporatiste qui ne faisait que malmener les nouveaux immigrants, y compris travailleurs chinois, et ne prêtait point d'attention au problème de chômage en Chine, ni à la protection des travailleurs chinois.

Comme il a été dit plus haut, le processus classique de la modernisation en Occident consiste à former, sur la base de l'élimination du "quatrième quadrant", le premier espace moderne - à savoir le gouvernement démocratique - et le second espace moderne - à savoir les entreprises libres. Le mouvement du troisième espace y est, dans une large mesure, une affaire "post-moderne". Ce n'est évidemment pas le cas pour la Chine. Les "deux mondialisations", quelle que soit leur apparente opposition, nous semblent toutes les deux indispensables : sans les échanges et les investissements libres, il serait très difficile pour la Chine de construire une économie de marché développée, alors que sans la "mondialisation des ONG", les Chinois n'auraient d'autre sort que de devenir "travailleurs à bas prix", que les "capitaux internationaux" pourraient traiter arbitrairement sous l'autorisation du "quatrième espace" chinois. Par conséquent, les syndicats américains peuvent très bien lancer à Seattle un mouvement "ONG contre OMC" (bien que sans l'OMC, il serait difficile de considérer les syndicats américains eux-mêmes comme des "ONG"), mais, la Chine n'a d'autre choix que de vouloir à la fois l'OMC et les ONG. Pour elle, les "deux mondialisations" se complètent au lieu de s'opposer.

C'est le cas non seulement pour les syndicats, mais aussi pour d'autres problèmes tels que la protection de l'environnement. Bien que l'environnement soit un sujet de discussion mondial, il existe, au niveau des Etats-Nations comme pour les individus, un problème de "profit d'occasions" : tout le monde réclame la protection de l'environnement en partant d'un point de vue qui lui est directement profitable, et en contraignant au maximum les autres avec l'environnement tout en se maintenant à l'écart de cette restriction. C'est ainsi que des pays puissants comme les Etats-Unis peuvent se permettre de se retirer publiquement du Protocole de Kyoto. Ce type de comportement doit certes être condamné ; mais, du point de vue du système, cela démontre qu'une mondialisation de l'économie - ou du marché - unilatérale comporte réellement des désavantages. Par conséquent, l'humanité a besoin de trois mondialisations correspondant aux trois espaces : la mondialisation du marché exige une émergence requise de la mondialisation de la démocratie d'une part, et de celle de l'intérêt public d'autre part. Si l'OMC peut être considérée comme symbole de la mondialisation du marché, la réforme du mécanisme de l'ONU, basée sur la démocratisation des différents Etats-Nations, pourrait signifier le progrès de la mondialisation de la démocratie. Quant à la mondialisation de l'intérêt public ou du troisième espace, elle est également en train de prendre forme. Le "phénomène Seattle" n'a été médiatisé que sous sa forme radicale d'opposition à l'OMC. En réalité, des actions transnationales unifiées et organisées par les ONG avaient fait leur apparition beaucoup plus tôt. Le Forum mondial des ONG organisé à l'occasion de la Conférence mondiale sur les Femmes en 1995, bien connu de Chinois en est un exemple. La première Assemblée mondiale de Citoyens tenue en France en décembre 2001 ainsi que le Forum social mondial organisé plus tard au Brésil ont marqué également des progrès importants dans ce domaine.

En fait, aujourd'hui, de différents éléments du "village de la terre" sont en marche vers une "mondialisation", qui aura un effet de plus en plus évident sur la future situation internationale. Comme l'a bien montré la tragédie terroriste du 11 septembre la "mondialisation du terrorisme" et l'unification transnationale des organisations terroristes telles que les Taliban - Al Qaeda, constituent en réalité un défi du mal au cours du processus de la mondialisation. Le choc qu'il a causé sur le monde futur est bien évident.

Cependant, d'une manière générale, le mouvement "ONG contre OMC" symbolisé par le phénomène "Seattle" ainsi que d'autres phénomènes de diversification intervenus dans le processus de la mondialisation, ne doivent pas aboutir sur une situation dans laquelle les uns tentent de se substituer aux autres. A part la "mondialisation du terrorisme", qui devra être éliminée (comment l'éliminer et serait-il possible de l'éliminer, cela constitue un autre sujet d'étude), la diversification de la mondialisation est en fait un phénomène normal et complémentaire. Les "trois espaces" ne peuvent pas non plus se substituer l'un à l'autre dans un pays comme dans le processus de la

mondialisation. Bien que des libéraux extrémistes comme Nozick tentent de minimiser l'Etat et d'étendre au maximum les domaines d'application du principe de libre échange, des sociaux-démocrates classiques s'efforcent, au contraire, d'élargir les responsabilités de l'Etat et de réduire l'espace des "secteurs à profits". Ainsi apparaît-il aujourd'hui, des ONG qui espèrent remplacer, par le mécanisme de volontariat et d'intérêt public de plus en plus étendu, une partie des fonctions exercées à l'origine par le gouvernement et les entreprises. Ces trois espaces ne peuvent en réalité se substituer l'un à l'autre, en dépit du fait que chacun des trois a besoin d'évoluer en corrélation avec les autres : l'Etat doit devenir plus démocratique, le marché, plus équitable, et le troisième espace aura à renforcer ses caractéristiques de volontariat et d'intérêt public.

En fait, le processus de la mondialisation ne date pas d'aujourd'hui. Depuis l'ouverture des portes de Humen par les canons des navires de guerre britanniques et l'appel aux prolétaires de la terre de s'unir, lancé par Marx au 19ème siècle, dans les années 40, deux mondialisations diamétralement opposées, l'une capitaliste, l'autre communiste, ont déjà démarré. Cette opposition a marqué une pause après la fin de la guerre froide. Cependant, le monde n'est pas parvenu à la "Grande Harmonie", mais elle ne se remet pas pour autant à construire le "rideau de fer" pour se séparer. Nous sommes condamnés à vivre dans un village mondial contradictoire, donc multiple, et confrontés non à une seule, mais à plusieurs mondialisations, essentiellement de la société bourgeoise mondiale représentée par l'OMC et de la société civile mondiale, traduite dans les actions transnationales des ONG. L'une des leçons que la guerre froide nous a apprises est que d'une part, il est impossible, à l'une des différentes mondialisations, de l'emporter sur les autres et que d'autre part, la diversité interne et respective du "bourgeois" et du "civil" n'est en rien comparable avec le "capitaliste" et le "communiste". Par conséquent, l'interaction entre la "société bourgeoise mondiale" et la "société civile mondiale" ne peut pas non plus suivre le modèle du "capitaliste vs communiste". Il n'y a pas longtemps, nous avons avancé, lors de la Première "Assemblée mondiale de Citoyens" tenue à Lille en France, l'idée de "construction d'un monde solidaire, responsable et multiple" et publié une "Déclaration des responsabilités de l'Homme". En dehors des militants prestigieux du troisième espace et des représentants de différents milieux de différents pays, étaient également présents à cette Assemblée des fonctionnaires de haut niveau et des entrepreneurs ayant bien réussi sur les marchés de nombreux pays, c'est-à-dire des personnes issues des "premier et deuxième espaces". L'auteur de ces mots a exprimé, lors de sa prise de parole à une séance plénière, sa conviction que l'Assemblée de Lille constituait un jalon historique non seulement pour les actions transnationales des ONG et la construction de la société civile mondiale, mais aussi pour la recherche d'une nouvelle forme d'interaction entre les différentes mondialisations.

III. Le troisième espace en Chine après son adhésion à l'OMC

En tant que phénomène "post-moderne", le troisième espace des pays développés a déjà exercé ou exercera, dans les domaines sociaux, économiques et politiques, des influences que nous ne savons pas encore mesurer aujourd'hui. En Occident, par exemple, certains intellectuels, aussi bien de la gauche que de la droite, ont avancé des thèses dites de "disparition du travail". Le développement des industries émergentes provoque, semble-t-il, un fort impact sur les industries traditionnelles qui en souffrent et fait apparaître ce qu'on appelle un "chômage structurel". Selon eux, face à cette nouvelle crise, le système traditionnel de l'Etat-providence n'est pas à recommander. En effet, la méthode utilisée par celui-ci pour résoudre ce problème consiste à confier à cinq personnes le travail qui était à l'origine destiné à trois personnes. Toujours selon ces intellectuels précités, cette méthode n'est bénéfique ni pour l'entreprise, ni pour le développement personnel, puisqu'elle étouffe l'esprit d'initiative de l'individu. Par conséquent, ils pensent qu'il est inopportun de recourir à l'intervention du gouvernement pour augmenter artificiellement l'emploi au sein des entreprises. Comment faire alors ? D'après eux, il convient de se servir d'une nouvelle forme d'emploi pour régler ce problème. Il s'agit d'avoir recours à "l'emploi qui produit de l'intérêt public" pour

compléter, voire (certains pensent que c'est possible) remplacer progressivement "l'emploi qui produit des profits". Transféré du deuxième espace vers le troisième espace, l'emploi change également de nature : du "travail sur l'embauche", il est devenu "service" de type de volontariat. Depuis ces dernières années, dans beaucoup de pays développés, il y a effectivement un véritable développement d'emploi "qui produit de l'intérêt public", et dont la proportion augmente progressivement. Certains chercheurs pensent même qu'à mesure du développement du troisième espace, la nature même de la société changera. Cependant, il est pour l'heure encore difficile de prévoir la perspective de ces changements.

Tout cela ne concerne en fait que le mouvement des ONG dans les pays développés. Qu'en est-il alors pour les pays en développement, comme la Chine ? Selon la définition que j'ai donnée plus haut, on peut dire que les premier et deuxième espaces chinois sont en cours de formation, c'est-à-dire que l'Etat démocratique et le marché normalisé au sens moderne du terme sont en train de se former en Chine. Lorsqu'à un stade similaire, c'est-à-dire au cours des 18ème et 19ème siècles, les pays occidentaux se sont engagés dans les voies de démocratisation politique et d'économie de marché, ils n'ont pas connu en même temps de mouvement du troisième espace. Il était essentiellement question, pour les sociétés de l'époque, d'établir les premier et deuxième espaces, c'est-à-dire, d'avoir pour objectif d'éliminer le "quatrième quadrant", de faire en sorte que le pouvoir obligatoire ne puisse être utilisé que pour fournir les biens publics et que les biens privés ne puissent être fournis qu'à travers le mécanisme d'échange volontaire, et enfin de limiter l'infiltration des pouvoirs. Le troisième espace n'a donc pas fait son apparition à cette époque.

Le cas de beaucoup de pays en développement est différent : le mouvement du troisième espace y est déjà apparu, alors que leurs premier et deuxième espaces ne sont pas encore complètement constitués. Les principales raisons de cette situation sont les suivantes : Premièrement, une modernisation au sens général doit également inclure une troisième modernisation en dehors de celles du gouvernement et des entreprises. Au Moyen Age, à part le "gouvernement traditionnel" et les "organisations traditionnelles à profits" qui se trouvaient tous dans le "quatrième quadrant", il existait encore d'autres organisations sociales traditionnelles telles que l'église, les clans, les corporations, etc, d'où la question de la "troisième modernisation". Son rôle dans le processus de la modernisation des pays européens et américains n'a pas été très évident. Mais, le mouvement des ONG des pays en développement est souvent influencé par celui du troisième espace des pays avancés. Deuxièmement, bien que les pays en développement soient encore confrontés au problème de la modernisation, il ne s'agit plus d'une pure modernisation, mais, en raison de l'époque de son émergence, d'une modernisation au sens à la fois moderne et post-moderne du terme. Prenons l'exemple du développement durable, qui attire aujourd'hui l'attention générale de la planète. A l'origine, les pays développés n'avaient pas pris conscience de ce problème et ont suivi une voie qui consistait à polluer d'abord et aménager par la suite. Les pays en développement ne peuvent, ni ne doivent suivre cette voie. Par conséquent, ils doivent être confrontés en même temps à ce double défi moderne et post-moderne.

Cependant, le mouvement des ONG dans les pays en développement reste encore marqué par des différences en matière de fonction, de force dynamique et d'orientation par rapport à celui des pays développés. Malgré son plein essor, le mouvement international du troisième espace cache pourtant mal ses crises, que certains n'hésitent pas à résumer par "défaillance du volontariat" (en référence à celles du gouvernement et du marché) ou par "insuffisance de charité", c'est-à-dire, la question de savoir si le troisième espace peut réunir les ressources suffisantes uniquement à travers le volontariat. A ma connaissance, il existe actuellement dans le troisième espace de chaque pays des crises générales de ressources, traduites essentiellement par une crise de main d'œuvre accompagnée d'une crise financière. Comme nous le savons, le travail dans le troisième espace "classique" doit être gratuit, mais en réalité, il est impossible à toute organisation d'une certaine taille de fonctionner uniquement grâce aux bénévoles. Nous avons donc vu apparaître de nombreux volontaires salariés. Bien entendu, les salaires qu'ils touchent doivent leur permettre seulement de maintenir une vie décente, et ils sont très peu payés par rapport aux efforts qu'ils fournissent. En ce

qui concerne les origines des ressources financières, les dons et les legs étant largement insuffisants, on doit compter largement sur les subventions du gouvernement, c'est-à-dire, des ressources réunies non par des moyens volontaires, mais à travers un mécanisme obligatoire. On exerce aussi des activités lucratives afin de compléter les ressources qui font défaut. Mais, puisque le troisième espace est subventionné par l'Etat, arriverait-il encore à garder son indépendance "non gouvernementale" ? Comme il pratique aussi des activités lucratives, comment pourrait-il maintenir son caractère "non lucratif" d'intérêt public ? L'avenir du développement du troisième espace dépendra de sa réussite dans le dépassement de ces deux grandes crises.

Dans les pays développés, par comparaison, les Etats de marché libre semblent plus riches en ressources volontaires (bénévoles et dons) que les Etats-providences. Ceux qui bénéficient pleinement de leurs libertés et de leurs droits seraient peut-être plus facilement sensibles au sens des responsabilités sociales. Souvent, plus le système est libre, plus nombreuses sont les ressources volontaires. Par exemple, plus de 30% des ressources du troisième espace américain proviennent du volontariat, alors que dans les Etats-providences de l'Europe du Nord, comme les gens peuvent compter sur le gouvernement depuis leur berceau jusqu'à leur tombe, et que la société manque d'initiative, les ressources volontaires sont donc souvent très faibles. Pour le troisième espace de ces pays, la part des ressources subventionnées par le gouvernement s'élève souvent à 80 et 90% des ressources totales qu'ils utilisent. D'après l'avis de certains, la dépendance, qu'elle soit en subventions du gouvernement ou en activités lucratives, conduira à la crise d'indépendance du troisième espace. Pour cela, aucune solution idéale ne semble avoir été trouvée à ce jour.

Où en est-on alors dans les pays en développement ? De l'étranger, certains ont fait remarquer : regardez en Chine, le gouvernement ne subventionne pas - ou presque pas - le mouvement des ONG, mais pour des organisations telles que la Fondation du Développement de la Jeunesse et de l'Enfance de Chine, la Fédération des œuvres de charité de Chine, etc, leur taux de dépendance en ressources volontaires dépasse de loin celui des ONG européennes et américaines. On déduit par là que le problème d'indépendance du troisième espace est mieux résolu en Chine !

Ce ne sont, bien entendu, que des propos insensés résultant de la méconnaissance de la situation réelle. En réalité, comme, précisément, les premier et deuxième espaces eux-mêmes ne sont pas encore modernisés, et comme les trois espaces n'échappent toujours pas au contrôle du "quatrième quadrant", le gouvernement peut tout à fait exercer un contrôle rigoureux sur les actions du troisième espace sans avoir pourtant à lui accorder une quelconque aide. (Ou en d'autres termes, en réalité, il n'y a pas encore de véritables ONG en Chine, au même titre qu'il n'existe pas encore de véritable gouvernement démocratique et de marché normalisé, mais seulement des organisations du "quatrième quadrant" comportant ces éléments et en pleine désagrégation.) Par conséquent, si, dans le contexte actuel en Chine, le gouvernement ne pouvait influencer l'indépendance du troisième espace qu'à travers ses subventions, ce serait une situation on ne peut plus idéale ! La réalité correspond plutôt à : "je ne te donne pas un sou, mais je te tiens quand même la bride serrée." Comment les Européens et les Américains peuvent-ils comprendre cela ?

Par conséquent, la "crise d'indépendance du troisième espace" ne recouvre pas du tout la même notion en Chine qu'en Europe et en Amérique. La question d'indépendance à laquelle nous sommes confrontés est en fait celle de nous échapper au "quatrième quadrant". Et cela ne concerne pas uniquement le troisième espace. Les premier et deuxième espaces sont dans la même situation. Mais comme ce problème n'existe pas en Europe et en Amérique, les chercheurs européens et américains du troisième espace ne sauront naturellement pas nous donner de réponse à cette question. En d'autres termes, leur "insuffisance du volontariat" relève d'un problème "post-moderne", alors que notre "insuffisance d'indépendance" n'est qu'une question de savoir comment réaliser la modernisation.

De même, notre fonction de la dite "troisième modernisation" n'est pas essentiellement une fonction post-moderne des pays développés européens et américains, mais celle qui consiste à promouvoir la naissance et le développement de la conscience civile d'autonomie à travers le développement du

troisième espace et à former une complémentarité avec les premier et deuxième espaces. La réforme des trois espaces reste chez nous cohérente sur le fond, c'est-à-dire que la démocratisation politique, l'adoption du principe du marché en économie et l'autonomie sociale constituent un processus trinitaire. Ce que notre troisième espace aura à affronter, c'est de promouvoir la formation et le développement de la démocratie et du marché plutôt que de surmonter les défaillances du gouvernement et du marché évoquées ci-dessus. Il ne peut jouer son rôle que lorsque l'Etat démocratique et le marché régulé par la loi sont valides au lieu d'être "défaillants".

Par conséquent, les événements intervenus à Seattle, à Gênes, à Prague, à Bangkok et dans d'autres endroits ne peuvent être appliqués simplement à la situation chinoise. La Chine n'est pas encore confrontée aujourd'hui à "l'Automne de Prague", mais bien au "Printemps de Prague". Dans les conditions actuelles en Chine, le développement du troisième espace et l'introduction des règles de l'OMC ne constituent pas deux tendances opposées, mais une relation de complémentarité et d'accélération mutuelle.

D'une manière générale, dans les conditions du marché bien développé des pays occidentaux, des ressources telles que la main d'œuvre, les capitaux, etc, sont régulées par le marché, le rôle du troisième espace se concentre sur les désavantages de cette régulation, à savoir la "défaillance du marché". Or, en Chine, le développement des premier et deuxième espaces devra s'appuyer précisément sur celui du troisième espace, et la "validité du marché" est subordonnée au développement des ONG.

Prenons l'exemple actuel, en Chine, du dit problème de "main d'œuvre vers l'est" et de "capitaux vers l'ouest". Des capitaux de Taiwan ont afflué vers la région de Dongguan dans la province du Guangdong, qui semble aujourd'hui en avoir un tel appétit que même si elle absorbait toute l'industrie électronique de Taiwan, elle resterait toujours sur ses faims. Depuis quelques années, la région a réalisé une croissance économique extraordinaire, avec un PIB plusieurs fois doublé dans une période très courte. Cependant, malgré un développement économique extrêmement rapide, l'augmentation des rémunérations des travailleurs stagne. Selon les statistiques, Dongguan compte une population de 1,5 millions d'habitants enregistrés, mais avec en plus 4 millions de travailleurs migrants venus d'ailleurs. D'après le principe de l'économie classique, lorsqu'une région accumule trop de capitaux, les salaires des ouvriers augmentent. L'augmentation des salaires obligera les capitalistes à aller chercher une main d'œuvre meilleur marché, ce qui conduira au transfert de capitaux et à une évolution progressive vers l'intérieur du pays. Or, il n'en est pas du tout ainsi pour la situation de Dongguan. Les investissements y sont de plus en plus denses, mais la main d'œuvre reste toujours bon marché. Quant aux capitaux, ils n'ont nullement l'intention "d'affluer vers l'ouest". Selon une explication en vogue, ce type d'inconvénients est causé par une trop grande liberté du marché : l'afflux continu de main d'œuvre à bas prix a permis de pousser le niveau local des salaires vers le bas jusqu'à un niveau "d'équilibre du marché".

Ce qui est intéressant dans cette explication, c'est qu'elle peut convenir à la fois à deux positions opposées : pour les officiels locaux, puisqu'il s'agit de la règle de l'économie de marché, alors, tant pis pour le bas salaire des travailleurs, et surtout cela ne les regarde pas ! Et pour les idéologues de la gauche chinoise, ils se servent au contraire de cet argument pour condamner l'inhumanité de l'économie de marché et demander la remise en place des barrières destinées à barrer à la "main d'œuvre à bas prix" sa route vers l'est, et ceci en vue d'interdire l'ouverture du marché du travail et de limiter l'exode des paysans-travailleurs de l'ouest vers l'est. Il paraît que cela se conforme non seulement à la morale et à la justice, mais il contribue aussi à obliger les capitaux à aller vers l'ouest.

Ce n'est pas du tout raisonnable en réalité. Si l'afflux de la main d'œuvre vers l'est empêche le mouvement des capitaux vers l'ouest, il en sera de même pour les endroits riches et les endroits pauvres au sein même des régions de l'Est et de l'Ouest : la main d'œuvre des districts pauvres va chercher du travail dans les districts riches, et les capitaux ne pourront pas être investis dans les districts pauvres. Et selon la même logique, ce sera la même chose entre les cantons riches et les

cantons pauvres, les villages riches et les villages pauvres. Si l'on suivait ce raisonnement jusqu'au bout, ne serait-ce pas le régime d'esclavage paysan, dans lequel aucune mobilité de la main d'œuvre n'est possible, qui conviendrait le mieux au principe d'équilibre des investissements ?

En fait, le phénomène du traitement anormalement mauvais des travailleurs migrants comme celui à Dongguan ne peut pas s'expliquer par le principe du "salaire d'équilibre du marché". La raison en est très simple : le véritable mécanisme d'équilibre du marché suppose un traitement équitable et sans aucune discrimination. Une densité trop élevée du travail peut conduire à la baisse du salaire. Une densité trop importante de capitaux peut pousser le niveau des salaires vers le haut. Ces deux éléments coexistent à Dongguan. Ces dernières années, le rythme avec lequel les capitaux (notamment ceux de l'industrie électronique de Taiwan) affluent vers Dongguan n'est pas tout du moins inférieur à celui de l'introduction des travailleurs migrants. D'une manière générale, il n'est pas du tout sûr que la proportion d'allocation des éléments main d'œuvre-capitaux soit devenue défavorable aux travailleurs. En réalité, les salaires des travailleurs originaires de Dongguan ont connu une augmentation aussi rapide - voire plus rapide parfois - que la croissance économique. Est-ce un vrai "équilibre du marché" ? Comme il a été dit plus haut, dans le passé, avant que la mondialisation ne prenne forme, les syndicats américains pratiquaient une politique d'exclusion à l'égard des travailleurs immigrés, car l'arrivée de ceux-ci pouvait engendrer la baisse du niveau des salaires des ouvriers locaux. Incontestablement, il s'agit là d'un abus de "l'équilibre du marché", soit un vice inhérent aux mécanismes du marché.

Aujourd'hui, Dongguan présente justement un cas contraire : les "indigènes" ne considèrent pas que les travailleurs immigrants venus d'ailleurs constituent une menace pour eux. Confortés eux-mêmes par leurs revenus élevés et en s'appuyant sur la "barrière d'identité", ces travailleurs locaux se rallient avec le patronat pour tenir tête ensemble aux travailleurs migrants, qui ne bénéficient d'aucune ressource d'organisation, ni ne possèdent de capacité de négociation. Certes, cette distorsion de traitement n'est pas sans lien avec "l'équilibre du marché", mais elle ne constitue pas un phénomène de ce dernier. Les travailleurs migrants sont en désunion complète à Dongguan. Il n'y a que des chambres du commerce (non seulement des organisations unifiées très officielles de l'Industrie et du Commerce, mais aussi des chambres du commerce strictement autonomes, par exemple, l'Association des hommes d'affaires de Taiwan jouit d'une puissante influence au niveau local), mais il n'existe aucun syndicat des travailleurs (pas même un syndicat fantôme officiel pour les travailleurs migrants). Le gouvernement local assume une certaine responsabilité vis à vis des habitants indigènes et soutient de toutes ses forces le patronat (l'introduction des capitaux étrangers et la croissance économique sont étroitement liées à l'évaluation des performances des responsables du gouvernement). Quant au traitement des travailleurs migrants, ce n'est plus qu'une affaire de conscience. Face à cette puissante union trinitaire du pouvoir (gouvernement), de l'argent (capitalistes) et de l'identité (titulaires d'un "hukou" - état-civil local), comment les travailleurs migrants peuvent-ils encore se plaindre de leur sort ? Et cela ne peut absolument pas s'expliquer par "l'offre excessive" du travail. Le salaire des travailleurs migrants est inférieur au niveau d'équilibre du marché, alors que celui des indigènes y reste supérieur ; ce qui est justement non conforme à la règle de l'économie de marché.

C'est bien le sous-développement du troisième espace qui est à l'origine de ce phénomène. Si les ONG étaient actives, des groupes défavorisés comme des travailleurs migrants pourraient s'unir en organisations à membres pour former des capacités de négociations, et leurs droits et intérêts seraient également défendus par des organisations travaillant dans l'intérêt public de la société. Différentes parties pourraient discuter sur un pied d'égalité selon les droits des citoyens et en excluant tout facteur "extra-économique" pour former un véritable "équilibre du marché". Ainsi, les salaires des travailleurs migrants seraient beaucoup plus élevés, ou tout au moins l'écart avec les salaires des indigènes se réduirait considérablement. Il y aurait également plus de forces dynamiques, permettant ainsi aux capitaux d'affluer vers l'ouest à la recherche des salaires "d'équilibre du marché" plus bas. En réalité, c'est bien un tel mécanisme qui rend impossible la logique évoquée ci-dessus et qui consiste à laisser supposer que "seul le régime d'esclavage puisse

conduire à l'équilibre des investissements". Dans les pays développés, la libre circulation de la main d'œuvre vers des zones à forte densité de capitaux n'empêche pas le mouvement des capitaux vers des zones à forte densité de main-d'œuvre. C'est aussi seulement de cette façon que la Chine peut réaliser, sur la base du mécanisme du marché, associé à la politique de régulation pilotée par l'Etat, le processus d'optimisation de l'allocation d'éléments, de "main d'œuvre vers l'Est" et "capitaux vers l'Ouest".

Il est donc évident qu'aujourd'hui en Chine, le développement du troisième espace et l'établissement de l'économie de marché ne sont pas opposés, mais se stimulent réciproquement. A l'époque de l'économie planifiée, il n'y avait en Chine ni mécanisme du marché, ni ONG, NPO. C'est la marche vers l'économie de marché qui a permis d'une part le début de la séparation des fonctions gouvernementales et des entreprises, et d'autre part, le développement des éléments du troisième espace en dehors du gouvernement et des entreprises. Inversement, comme l'a démontré l'analyse précédente, le développement du troisième espace ne peut que favoriser, et non entraver, le développement du mécanisme du marché. En réalité, en Chine, qu'il s'agisse d'économie de marché ou de troisième espace, leur développement sain suppose d'abord, comme principe de base, l'élimination du "quatrième quadrant". Leur stimulation réciproque va donc de soi. Dans les pays développés pour lesquels il n'existe plus de problème de "quatrième quadrant", voire sur la scène de la mondialisation dominée par les pays développés, l'adoption unilatérale des principes du marché et les abus de la mondialisation des capitaux ont conduit au conflit entre le mouvement mondial du troisième espace et la mondialisation du marché. C'est ce que nous avons pu constater à Seattle ainsi qu'à "l'Automne de Prague" en 2000 avec l'accomplissement de la démocratisation et de la transformation en économie de marché. Sans aucun doute, le troisième espace chinois doit également faire entendre sa propre voix sur ces scènes. Mais comme l'a démontré le "Printemps de Prague" en 1968, dans les anciens pays à l'économie planifiée, le mouvement du troisième espace, la démocratisation politique et l'adoption de l'économie de marché sont complémentaires. Pour les Tchèques, il est bien évident que sans le "Printemps de Prague" en 1968, "l'Automne de Prague" en 2000 aurait été inconcevable. Nous ne devons pas oublier ce point, lorsque nous travaillons à la promotion du troisième espace.

En conclusion, dans les conditions marquées par la superposition de trois contextes de modernisation, de mondialisation et de transformation sociale, le mouvement du troisième espace en Chine fait certainement partie de la "Révolution mondiale des organisations sociales". Il lui convient donc d'agir en interaction avec les principaux courants des ONG internationales, d'y puiser des éléments nutritifs et d'assumer en même temps ses responsabilités et de faire entendre sa propre voix. Par ailleurs, en tant qu'élément d'un pays en développement, le troisième espace en Chine est encore confronté à la lourde tâche que représente la modernisation. Il ne peut pas éviter d'agir en interaction avec la modernisation des premier et deuxième espaces ; en tant qu'élément d'un pays en phase de transition, il a tout d'abord besoin de se débarrasser des contraintes du "quatrième quadrant" ; notamment du fait de son retard de démocratisation, la construction de la société civile en Chine se trouve encore, dans une large mesure, au stade du "Printemps de Prague" et non à celui de "l'Automne de Prague" et c'est ce qui fait la particularité du développement du troisième espace en Chine.

Qin Hui, La revue Dialogue Transculturel, n° 5



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>